

DEPECHE DE PRUNIER

Informations Municipales Décembre 2020



Le Pont des Bonnins.

EDITORIAL

Dans cette période troublée ou rien ne fonctionne vraiment normalement, votre journal municipal sera plus « allégé » que les autres années...

Dans le contexte actuel, et à titre très exceptionnel, le recensement de la population prévu en janvier/février 2021 est reportée à 2022.

Dans l'actualité municipale à noter également :

La création d'une page Facebook « Commune de Pruniers – Indre » sur laquelle nous souhaitons accueillir de nombreux abonnés ; cet outil de communication moderne, s'il est loin d'être parfait, permettra d'informer rapidement la population sur l'actualité communale.

L'installation d'une « boîte aux livres » située sous l'abri bus place de la Mairie ; ce mobilier servira à mettre des livres en libre-service à la disposition de tous, livres qui devront être remis en place après lecture pour que chacun puisse en bénéficier.

Nous savons qu'avec ce deuxième confinement la lassitude commence à gagner beaucoup d'entre vous, que l'absence de contacts et d'activités ludiques sont mal vécus... À l'heure où nous écrivons ces lignes il semblerait que nous apercevions la lumière au bout du tunnel, que nous puissions enfin reprendre avec des paliers une vie « presque » normale, tout en étant toujours très vigilants sur les recommandations sanitaires qui perdurent.

Ces mesures transitoires vers un avenir meilleur ne permettent pas pour l'instant, de programmer les cérémonies et les festivités associatives habituelles, qui jalonnent l'année. En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches...

Le Conseil Municipal vous souhaite un joyeux Noël que nous espérons le plus familial possible et vous présente ses Vœux de santé et bonheur pour l'Année 2021.

Le Maire,

Serge BOUQUIN

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

ELECTIONS DU 15 MARS 2020 ET DU 28 MAI 2020

				
Serge BOUQUIN Maire	Joseline LEBOIS 1 ^{er} Adjoint	Lionel GUIBLIN 2 ^{ème} Adjoint	Rémy BOURINET 3 ^{ème} Adjoint	Laurent CHATTON 4 ^{ème} Adjoint
				
Véronique BEAURIOT Conseillère	Pierre JOYAUX Conseiller	Emmanuel PLISSON Conseiller	Ange ESCORIHUELA Conseiller	Sylvie LAVERSANNE Conseillère
				
Christophe TIRLOREAU Conseiller	Carine CLUSEAU Conseillère	Jérôme MAYERAS Conseiller	Geoffrey GUENOT Conseiller	Christophe TISSIER Conseiller

COMMISSIONS COMMUNALES (28 MAI 2020)

ECOLE

Christophe TISSIER, Laurent CHATTON,
Véronique BEAURIOT et Geoffrey GUENOT

FINANCES

Joseline LEBOIS, Ange ESCORIHUELA, Lionel GUIBLIN,
Carine CLUSEAU et Laurent CHATTON

TRAVAUX

Rémy BOURINET, Pierre JOYAUX, Lionel GUIBLIN,
Joseline LEBOIS et Christophe TIRLOREAU

CHEMINS AGRICULTURE

Jérôme MAYERAS, Rémy BOURINET, Sylvie LAVERSANNE, Joseline LEBOIS,
Christophe TIRLOREAU, Emmanuel PLISSON

REDACTION BULLETIN MUNICIPAL

Lionel GUIBLIN, Joseline LEBOIS, Christophe TIRLOREAU et Carine CLUSEAU

DECISIONS ET REALISATIONS DE L'ANNEE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Il a été décidé que le droit de préemption sur le territoire continuera d'être exercé par le Maire, auquel il est donné délégation. La Communauté de Communes Champagne Boischauts conserve le droit de préemption urbain pour les zones artisanales ou les commerces (Ux – 1AUx et 2 AUx).

CIMETIERE

Dans le souci d'une gestion « raisonnée » le Conseil Municipal a décidé de ne plus attribuer de concessions perpétuelles et la mise en place de nouveaux tarifs :

Concessions trentenaires	2 places (2.25m ²)	250.00 Euros
Concessions cinquantenaires	2 places (2.25m ²)	350.00 Euros
	4 places (4.05m ²)	500.00 Euros

Un columbarium et un Jardin du Souvenir sont mis à la disposition des familles pour leur permettre d'y déposer les urnes cinéraires ou d'y répandre les cendres de leurs défunts.

COLUMBARIUM :

Tarif : concession de 30 ans (renouvelable) = 500€

JARDIN DU SOUVENIR :

* Dispersion des cendres avec identification sur la colonne du souvenir = 50€

Plaque normalisée fournie par la Commune ; gravure à charge de la famille. Apposition par la Commune de Pruniers sur la colonne du souvenir.

* Dispersion des cendres sans identification : gratuite

La dispersion des cendres dans le jardin du souvenir sera obligatoirement consignée sur un registre en Mairie.

EGLISE

Afin d'entretenir l'ensemble de l'équipement électrifié de l'église (Cadran, Horloge électronique, Cloches, Electro-tintement, Moteurs de volée, Coffret électrique cloches), le Conseil Municipal a signé un contrat d'entretien annuel pour 230€ HT (entreprise BODET).

LOTISSEMENT LES ORMES

Trois lots sont toujours disponibles, vous pouvez vous adresser à « mon terrain idéal ». Comme la loi l'exige depuis cet été, la commune va faire procéder à l'étude de sols de ses terrains à construire.

URBANISME

Ne pouvant plus instruire les documents d'urbanisme la commune a décidé, avec l'aide de la Direction Départementale des Territoires, de signer une convention avec le Syndicat Départemental d'Electrification de l'Indre qui propose le même service mais payant (20 à 120€/document) suivant la nature du dossier à instruire (déclaration préalable – certificat d'urbanisme – permis de construire).

ECLAIRAGE PUBLIC

En attendant une mise à neuf du réseau d'éclairage public, le Conseil Municipal a décidé de remplacer 7 lanternes pour un coût prévu de 2 108 € HT (Route de Chezal-Benoît, Rue des Chaumes, Route de la Berthenoux, Rue du Cimetière, Route des Védeaux).

SECURISATION DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DU SUD EST DE L'INDRE

L'étude des travaux de sécurisation effectuée par la Société Anonyme Française d'Etudes de Gestion et d'Entreprises a été adoptée. Reste à déterminer la qualité du réseau de connexion entre le syndicat des eaux de l'Igneraie et de la commune pour que l'étude soit complète et permette d'appréhender les coûts.

STADE MUNICIPAL

Afin de remplacer des vestiaires vétustes et des locaux inadaptés, le Conseil Municipal a désigné NEROLI ARCHITECTURE pour une pré-étude en vue de la construction d'un complexe sportif.

BOÎTE À LIVRES

Une boîte à livres a été installée sous l'abri-bus. Nous vous remercions de ne pas l'utiliser tant que les contraintes sanitaires ne le permettent pas.

FERMETURE MAIRIE/APC PRUNIER

Pour information, la Mairie et l'Agence Postale Communale seront fermées les samedis 26 décembre et 2 janvier.

QUELQUES CHIFFRES ...

	Résultats clôture 2018	Exercice 2019		Résultats exercice 2019	Clôture 2019	Budget 2020
		Recettes	Dépenses			
BUDGET COMMUNE						
Investissement	-351 262.02	575 955.67	287 432.72	288 522.95	-62 739.07	217 998.48
Fonctionnement	Affect° Invest 238 514.73 reste 58 570.11	514 489.19	403 451.25	111 037.94	169 608.05	490 608.75
BUDGET SERVICE DES EAUX						
Investissement	122 332.56	19 755.76	17 592.06	2 163.70	124 496.26	142 926.28
Fonctionnement	5 223.24	69 475.12	67 064.80	2 410.32	7 633.56	79 200.00
BUDGET ASSAINISSEMENT						
Investissement	-25 047.63	30 871.29	40 842.50	-9 971.21	-35 018.84	80 217.80
Fonctionnement	918.29	88 342.15	43 195.63	45 146.52	45 146.52	71 026.64
BUDGET LOTISSEMENT						
Investissement	-66 054.14	66 054.14	37 663.48	28 390.66	-37 663.48	75 326.96
Fonctionnement	-2 616.08	53 663.48	66 054.14	-12 390.66	-15 006.74	52 670.22

ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS	2020		
		Banque alimentaire de l'Indre	50
Ass. Sportive tennis de table	500	Musique en Boischaud-Marche	50
Jeunesse Sportive de Pruniers (foot)	500	Ecole de Pruniers en fête	200
Familles Rurales	500	Coopérative Scolaire	800
Rural'zik Festival	500	TOTAL	3180
Prévention routière de l'Indre	80		

ETAT CIVIL

Naissances



Izia SAPELKINE PEYROT née le 1^{er} janvier 2020
 Nora SAPELKINE PEYROT née le 1^{er} janvier 2020
 Kyara HUBER née le 9 juin 2020
 Sowann PÉTOIN MAILLET né le 15 septembre 2020
 Alice TOURTOIS PLISSON née le 13 novembre 2020

Mariages

Thierry ROUÉ et Christelle PERNEL

le 22 août 2020

Décès

Frédéric THIBAUT
 René PERROCHON
 Joël ÉPIPHANE
 Patrick ROBERT

le 20 mai 2020
 le 5 octobre 2020
 le 14 novembre 2020
 le 21 novembre 2020

INFORMATIONS PRATIQUES

🌀 INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année en mairie ou en ligne. Le Ministère de l'Intérieur a mis en ligne, sur service-public.fr, un outil particulièrement utile : une téléprocédure permettant à tout électeur de savoir s'il est inscrit sur la liste électorale de sa commune puis de s'inscrire en ligne si tel n'était pas le cas. La procédure est simple et la réponse très rapide, elle apparaît en quelques secondes :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

🌀 CATASTROPHES NATURELLES

Suite aux conditions météorologiques exceptionnelles de ces derniers mois, les propriétaires victimes de dommages sur leur bien immobilier, peuvent déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Mairie. Des démarches seront ensuite entreprises auprès de la Préfecture.

🌀 RECENSEMENT MILITAIRE (RECENSEMENT CITOYEN)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser (se présenter en mairie avec une carte d'identité, un justificatif de domicile et le livret de famille). Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Cette attestation n'est fournie qu'une seule fois, il ne faut donc donner que des copies aux organismes. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Compte tenu du confinement, les JDC en présentiel sont suspendues en métropole et en Martinique depuis le 2 novembre 2020. Des JDC en ligne les remplaçant, débutent le 23 novembre 2020. Si vous êtes concerné, un ordre de convocation à la JDC en ligne vous est envoyé par mail (fourni le jour du recensement).

🌀 RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici fin janvier 2021. Une moindre adhésion de la population pourrait entraîner de nombreux refus de répondre. Les Mairies ont d'ailleurs été nombreuses ces dernières semaines à alerter l'INSEE sur les difficultés rencontrées dans la préparation, notamment pour trouver des candidats aux fonctions d'agent recenseur.

🌀 RAPPEL DE LA GENDARMERIE

La gendarmerie constate une augmentation significative des interventions la nuit, relatives aux tapages sur les communes du secteur d'Issoudun. La brigade d'Issoudun souhaite rappeler que lorsqu'elle constate un tapage, qu'il soit réalisé sur l'appel d'un riverain ou d'initiative, le fauteur de trouble est systématiquement verbalisé. Le montant est de 68 Euros. Contravention de classe 3 définie par ART.R.623-2 AL.1 C.PENAL et réprimée par ART.R623-2 AL.1, AL.2 C.PENAL.



026000208
PRUNIER

Recommandations sanitaires

- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.



Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

Quelle eau buvez-vous ?



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LOIRE

Ressources – origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine. La gestion de l'eau est en régie communale.

Communes desservies

Le réseau de distribution concerne la commune de PRUNIER.

Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

Ainsi, en 2019, 13 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 721 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique.

Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaires
Bactériologie	Absence de germe tests indicateurs de contamination fécale	100 %	Eau de bonne qualité bactériologique

Paramètre	Seuil réglementaire	Teneur moyenne	Teneur maximale	Commentaires
Dureté	-	29,3 °f	29,4 °f	Eau calcaire
Nitrates	50 mg/l	26,0 mg/L	27,4 mg/L	Eau conforme en nitrates.
Pesticide prédominant	0,1 µg/l	0,095 µg/L Atrazine déséthyl déisopropyl	0,128 µg/L Atrazine déséthyl déisopropyl	Nombre de molécules recherchées : 563. Nombre de molécules avec dépassement : 1. En moyenne, eau conforme en pesticides. 3 dépassements sur les 12 analyses effectuées.
Fluor	1,5 mg/l	0,08 mg/L	0,08 mg/L	Eau faiblement fluorée
Fer	200 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en fer
Arsenic	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en arsenic
Sélénium	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en sélénium

Conclusion sanitaire globale

Eau de bonne qualité bactériologique. En moyenne, eau de qualité physico-chimique conforme aux exigences réglementaires. Trois dépassements sur le paramètre Atrazine déséthyl déisopropyl (métabolite de l'Atrazine) en avril, septembre et novembre 2019. Les dépassements de norme observés en pesticides ne nécessitent pas de restriction de consommation de l'eau.

ARS Centre-Val de Loire – Délégation départementale de l'Indre
Cité administrative - Bâtiment C
Boulevard George Sams - CS 20587
36019 CHATEAURoux CEDEX
Tél. 02 38 77 34 00 - Fax 02 54 26 02 00
www.ars.centre-val-de-loire.sante.fr

MERCREDIS LOISIRS



A compter du 1^{er} janvier 2021, par délibération, les tarifs des services seront les suivants :

Périscolaire matin/soir (inchangés) :

matin 1,75€ soir 2€

Restauration scolaire :

Repas enfant : 2,93€

Repas adulte 5,20€ (inchangé)

Repas tiré du sac (en cas de PAI) : 0,50€ (inchangé)

Accueil de loisirs mercredi et petites vacances :

Quotient familial	Journée sans repas	Journée avec repas
0 - 565 €	3,37 €	4,70 €
566 - 765 €	4,55 €	6,40 €
766 - 965 €	6,18 €	8,69 €
966 € et plus	7,42 €	9,04 €

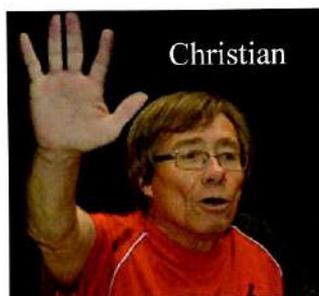


Depuis que les masques sont obligatoires pour les enfants de plus de 6 ans ...

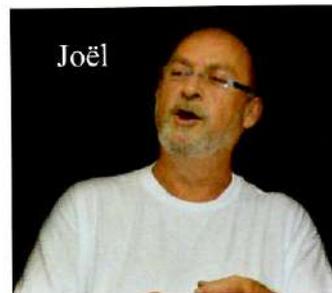


VIES ASSOCIATIVES

ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE



Christian



Joël

Les nouvelles sont tombées comme un couperet et les pongistes de l'association sportive du Tennis de Table de Pruniers sont en deuil. En quarante-huit heures, ils ont perdu deux de leurs membres. Christian Gateau et Joël Epiphane étaient tous les deux impliqués dans le club depuis sa création en 2002. Inséparables, ils avaient le même esprit associatif et ils aimaient la vie. Au club de Pruniers, ils répondaient toujours présents tant dans les rencontres sportives que dans les manifestations organisées.

Âgé de 70 ans, Christian a d'abord été licencié joueur puis est devenu vice-président, poste qu'il occupait encore. Impliqué aussi dans le comité de l'Indre, il en a notamment été trésorier.

Il s'en est allé, le mercredi 11 novembre, au centre Hospitalier de Châteauroux.

Le lendemain, les responsables du bureau échangeaient encore avec Joël, sur cette triste nouvelle. Hélas, ce dernier est décédé subitement, en son domicile, samedi 14 novembre. Âgé de 65 ans, Joël a lui aussi été, dès la création du club, licencié joueur. Une passion qu'il a transmise à ses fils, Wilfried et Maxime. Il s'est également impliqué dans la vie du club en tant que bénévole malgré son métier de chauffeur routier qui lui prenait du temps. Sûr que ce duo inséparable, Christian et Joël, restera dans les mémoires de cette grande famille du Tennis de Table.

En même temps, le Club a une pensée pour Ange Escorihuela ancien licencié et membre actif et son fils Romain, licencié et secrétaire, qui ont perdu précédemment leur père et grand-père.

L'association sportive de tennis de table vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux pour l'année 2021.

Le Président, Alain MIALOT.

JEUNESSE SPORTIVE DE PRUNIERS

La saison 2019/2020 s'étant vite arrêtée suite à cette pandémie, qu'une autre, celle de 2020/2021 a commencé et stoppé en octobre.

Nous n'avons pas d'information de la part de la FFF pour savoir si nous reprendrons.

Fin août, nous ne savions pas si l'on allait repartir ; des départs ou arrêts ont affecté le nombre de licenciés et on n'était pas sûr de pouvoir aligner une équipe le dimanche. Heureusement des nouveaux et jeunes joueurs de la Commune (Lou-Enzo, Tom, Alexis, Edouard ...) ainsi que d'autres venus des communes extérieures sont arrivés.

Mon souhait serait de remercier ces jeunes, ainsi que ceux qui le voudraient, en organisant un match au Printemps (+15 ans, sans licence mais attestation parentale).

Nous avons également décidé de supprimer notre calendrier en respectant le protocole établi.

Concernant les autres manifestations, nous préférons attendre l'évolution et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Les fêtes de fin d'année approchent et je ne sais pas si cela aura le même impact que les autres années. Malgré tout, le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2021.

Le Président, Hervé BOUCHETAL.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Cette année fut bien compliquée avec les annulations de nos manifestations et les reprises puis arrêts successifs de nos clubs.

Votre association « Familles Rurales de Pruniers » vous propose divers rendez-vous pour 2021 dont la réalisation dépendra de la situation sanitaire. Certaines dates ne sont donc pas volontairement fixées :

- une séance cinéma en avril
- un voyage en juin
- Le repas intergénération le 7 juillet
- La brocante le 12 septembre
- une soirée théâtre le 2 octobre
- Notre super choucroute le 20 novembre
- Le repas animé des adhérents le 1^{er} décembre

Nous vous donnons les nouveaux horaires de nos clubs :

Club	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Yoga	2 ^e et 3 ^e lundi à 17h15				
Gym		18h30			
Théâtre		2 ^e et 3 ^e mardi à 18h15			
Relaxation				1 ^{er} et dernier jeudi du mois à 19h	
Intergénération			1 ^{er} mercredi à 14h		
Culture				Dernier jeudi du mois à 20h30	

Les dates de reprise de nos clubs seront affichées en mairie et dans notre panneau. Les membres de votre bureau pourront aussi vous renseigner.

Votre association vous souhaite de bonnes fêtes et surtout une bonne santé

Fidèlement vôtre, Le Bureau.

RURAL ZIK

L'année 2020 avait pourtant bien commencé pour l'association Rural Zik. Le samedi 8 février, la salle polyvalente avait résonné au rythme soul/funk de Us Open lors de la 3^{ème} édition de l'Hiver au Show.

La suite vous la connaissez : la crise sanitaire nous a contraints à annuler notre festival et a mis un frein à nos projets en cours.

Cette année particulière nous a fait prendre conscience de l'importance de ces moments de partage et de convivialité autour d'événements culturels.

Nous tenons à vous assurer que toute l'équipe de Rural Zik est prête à reprendre les festivités dès que cela sera possible.

Les artistes programmés pour le festival 2020 nous ont d'ores et déjà fait part de leur souhait de participer à l'édition 2021.

Nous espérons que vous viendrez nombreux célébrer en musique la joie de se réunir de nouveau lors de nos prochains concerts.

L'Association Rural Zik vous souhaite avant tout une bonne santé et de bonnes fêtes de fin d'année.



VIOLENCES CONJUGALES

DES N° POUR VOUS AIDER

Les professionnels et les associations restent mobilisés pour vous écouter et vous accompagner dans vos démarches durant le confinement

DANS L'INDRE



Vous êtes
en danger
Pour appeler
Police secours

ACCUEIL & ÉCOUTE 36 - 06 71 40 26 51
du lundi au vendredi de 9h à 12h  115
Pour un hébergement d'urgence

CIDFF 36 - 02 54 34 48 71
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

FRANCE VICTIMES 36 - 02 54 07 33 72
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

PLANNING FAMILIAL 36 - 02 54 61 07 08 - 07 81 48 30 56
lundi 11h à 17h - mardi 9h à 16h - mercredi 9h à 17h

Nous Toutes 36 - 07 81 12 54 83



Vous pouvez demander de l'aide
à un pharmacien qui contactera
la police ou la gendarmerie

AU NIVEAU NATIONAL

WWW.ARRETONSLESVIOLENCES.GOUV.FR



Du lundi au vendredi
9h à 22h

samedi, dimanche
et jours fériés
9h à 18h

Des policiers
et des gendarmes
formés répondent
24h/24
anonyme et gratuit



ALLÔ ENFANCE EN DANGER
WW.ALLO119.GOUV.FR



PLANNING FAMILIAL
N° VERT NATIONAL 0800 08 11 11

COLLECTIF FÉMINISTE CONTRE LE VIOL
N° VERT NATIONAL 0800 05 95 95



Le Maire de Pruniers

Et le conseil municipal vous souhaitent

de passer de bonnes fêtes



PHOTOS : réalisées par nos soins, internet.
REDACTION : commission déléguée à la dépêche
SIEGE SOCIAL : Mairie de Pruniers 36120
IMPRESSION : Centr'imprim